

lumière, et qui compte plus de seize siècles d'antiquité. Nous soumettons nos faibles conjectures aux érudits, et sommes prêt à reconnaître les erreurs qu'ils y découvriront.

Quod potui, feci : faciant meliora potentes.

C. BREGHOT DU LUT.

P. S. L'article ci-dessus était déjà sous presse, lorsque l'auteur nous a fait remettre la note suivante :

Les maisons d'un étage, ou plutôt les maisonnettes que remplacera si avantageusement l'édifice en construction dans le sol duquel nos trois inscriptions ont été découvertes, faisaient face à la maison Gabet, démolie il y a peu d'années, et qui occupait une partie de l'ancienne place de Roanne; seulement elles avançaient un peu plus sur le quai. La maison qu'on élève, d'après la disposition qu'on donne à cette localité, formera le confin méridional de cette même place de Roanne, sur laquelle on bâtit en ce moment le nouveau palais de Justice. Les maçons qui ont creusé les fondations, ont trouvé les trois pierres en question, dans un endroit où elles paraissaient avoir été réunies et enterrées à dessein avec beaucoup d'autres. Seraient-ce par hasard ces pierres que désigne une note fort ancienne, puisqu'elle remonte au XIV^e siècle? Cette note dont nous devons la communication à M. l'Archiviste de la ville, se lit au haut de la dernière page du fameux cartulaire d'Etienne de Villeneuve, compilé en 1536, et qui, après avoir fait partie de la bibliothèque de François Sala, puis de celle de MM. Pianello de la Valette, et avoir été d'un grand secours au P. Ménestrier dans les *Preuves* de son *Histoire consulaire*, où il le décrit pag. ij, est maintenant la propriété de la ville de Lyon, laquelle l'a obtenu récemment par un échange fait avec la ville d'Autun ou celle d'Auxerre. La note dont il s'agit, est ainsi conçue dans son vieux style :

« Sachant tous présens et aduenir que lun trouuera ou curtil de Rouanne et en la place de la Pecherie cestassauoir par dedens le mur qui est à la descendue de ladite Pecherie a la partie du vent enuiron iij pas par dedens ledit mur et vj ou long de ladite place, vne grant quantité des pierres des engins, lesquelles y ont esté enseuelies. »